

Hamel, Nathalie. « Notre maître le passé, notre maître l'avenir ». *Paul Gouin et la conservation de l'héritage culturel du Québec*. Québec, Les Éditions de l'IQRC, 2008, 204 p. ISBN 978-2-89224-365-9

Bernard Genest

Volume 7, 2009

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/038364ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/038364ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)

1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Genest, B. (2009). Compte rendu de [Hamel, Nathalie. « *Notre maître le passé, notre maître l'avenir* ». *Paul Gouin et la conservation de l'héritage culturel du Québec*. Québec, Les Éditions de l'IQRC, 2008, 204 p. ISBN 978-2-89224-365-9]. *Rabaska*, 7, 199–202. <https://doi.org/10.7202/038364ar>

HAMEL, NATHALIE. « *Notre maître le passé, notre maître l'avenir* ». Paul Gouin et la conservation de l'héritage culturel du Québec. Québec, Les Éditions de l'IQRC, 2008, 204 p. ISBN 978-2-89224-365-9.

Plus connu comme homme politique que comme défenseur de la conservation et de la promotion du patrimoine culturel, Paul Gouin (1898-1976) se devait d'être réhabilité. J'ai toujours été intrigué par le fait que l'histoire ne retienne que quelques figures, au détriment d'autres souvent tout aussi méritantes. Ainsi, au Québec, lorsqu'on évoque les pionniers du patrimoine, on pense spontanément à Pierre-Georges Roy, Gérard Morisset et, dans une moindre mesure, à Jean-Marie Gauvreau, mais rarement à Paul Gouin. Du moins était-ce le cas jusqu'à ce que Nathalie Hamel mette en perspective le rôle de ce dernier dans l'évolution de la notion d'héritage culturel au Québec en nous faisant entrer dans les coulisses de l'histoire. L'auteur de *Notre maître le passé, notre maître l'avenir* se défend d'avoir eu comme objectif la réhabilitation du personnage. Son intention était plutôt « d'approfondir l'histoire de la conservation patrimoniale au Québec [...] en se fondant principalement sur les actions d'un acteur du domaine, en les mettant en relation avec les contextes historiques et culturels dans lesquels il évolue. » Pour les fins de l'exercice, Nathalie Hamel ne cache pas s'être inspirée de Nina Gorgus, dans *Le Magicien des vitrines : le muséologue Georges Henri Rivière* (2003), pour tracer une « bibliographie intellectuelle qui montre l'homme en fonction ».

Un premier chapitre, intitulé « Prolégomènes », nous introduit dans le parcours politique de Gouin. L'intérêt de ce dernier pour la politique est un héritage familial. Son père, Lomer Gouin, a en effet été premier ministre, puis lieutenant-gouverneur du Québec. Son grand-père maternel, Honoré Mercier, a aussi été premier ministre. Très tôt, le jeune homme baigne dans un milieu où le souci de la chose publique est un devoir moral. Nathalie Hamel n'a pas voulu retracer la carrière politique du personnage mais plutôt apporter un éclairage sur l'origine de ses préoccupations sociales et économiques. La démarche de Gouin, en effet, s'inscrit dans un mouvement pour restaurer l'économie durablement ébranlée par la crise de 1929. Dès 1930, il met en place un groupe de réflexion – « les Frères anonymes » comme ils se nomment eux-mêmes – chargé de chercher des solutions aux problèmes de l'heure. De tendance libérale, pour la plupart, ces intellectuels adhèrent à la politique de colonisation du gouvernement Taschereau et discutent des moyens pour relancer l'économie. Le groupe envisage la création d'un « Institut de la Nouvelle-France » qui aurait pour mission l'« action intellectuelle, économique, sociale et politique ». Ces rencontres sont pour Gouin l'occasion d'exposer ses idées, de peaufiner sa pensée et de développer

ses aptitudes pour la politique. Lors d'une conférence présentée sous l'égide de l'Association de la jeunesse libérale de Montréal en 1934, il propose un programme qui résume son plan d'action : « mise en place d'un plan de colonisation, électrification des milieux ruraux, développement de l'industrie complémentaire, création de missions culturelles pour inventorier les ressources naturelles et humaines de la province, réforme de l'enseignement et enfin, formation d'un conseil économique ». Insatisfait de la réponse du Parti libéral et fort de l'appui d'un groupe de dissidents, il fonde une nouvelle formation, l'Action libérale nationale. Même après avoir quitté la vie politique, il restera fidèle à ses convictions néolibérales.

Le deuxième chapitre, intitulé « Notre maître le passé : la conservation de l'héritage culturel », marque le passage de l'homme politique à celui de défenseur de la culture et du patrimoine. En 1939, Gouin abandonne définitivement la politique pour prêcher « l'intégration de l'héritage culturel dans la vie quotidienne ». Il s'investit d'une mission : développer dans la population un fort sentiment national. Sa conviction profonde est qu'il existe un lien étroit entre les enjeux identitaires et le développement de la province, bref entre la culture et l'économie. Son attachement aux valeurs traditionnelles, à l'artisanat domestique, aux coutumes, au folklore, pourrait nous donner l'impression que c'est un homme du passé, mais l'auteur s'applique à nous le faire voir comme un homme tourné vers l'avenir. S'il déplore la disparition des traditions artisanales et la dispersion des trésors nationaux, ce n'est pas par nostalgie, mais plutôt parce que ces pertes sont, à ses yeux, synonymes d'appauvrissement. Pour donner l'exemple, il se met à collectionner des meubles, des céramiques, des sculptures sur bois, des estampes et des pièces d'orfèvrerie. Bientôt, ses collections sont si importantes qu'il envisage de créer un musée. Son ami Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'École du meuble, lui offre d'exposer ses collections dans une salle de l'établissement qu'il dirige dans le but de sensibiliser les étudiants à leur héritage artistique et leur fournir une source d'inspiration dans leur travail de création. C'est en 1948, alors qu'il est nommé conseiller technique au Conseil exécutif, que la carrière de « conservateur du patrimoine culturel » de Gouin prend une tournure décisive. En tant que conseiller technique, il devient sous Duplessis, « responsable de la conservation et du développement du patrimoine culturel et artistique de la province ». Nathalie Hamel s'interroge sur « le pouvoir réel du conseiller technique dans les domaines qui lui sont confiés » dans le contexte où ce sont deux anciens adversaires politiques qui sont ainsi mis en présence. Elle ne s'applique pas moins à retracer chacune de ses interventions pour soutenir et promouvoir la culture en tirant de ses articles, de ses conférences, de ses rapports administratifs, de ses discours et de ses causeries radiophoniques, la matière nécessaire à son analyse.

L'exercice nous révèle un homme engagé qui ne ménage pas les efforts pour défendre le patrimoine et soutenir les artistes et les artisans. Son influence est également déterminante à la Commission des monuments historiques dont il assure officiellement la présidence à partir de 1955. Il serait l'un des principaux artisans des changements apportés à la loi pour étendre la notion de biens culturels, outre les monuments isolés, à des ensembles.

Dans le troisième chapitre intitulé « Notre maître l'avenir : la promotion de la culture », l'auteur s'attache à démontrer le caractère progressiste des idées de Gouin. S'il favorise « l'intégration des traditions artistiques et des témoins du passé dans la vie contemporaine », ce n'est pas dans « une approche traditionaliste », mais pour les utiliser « comme source d'inspiration pour les créateurs. » Nathalie Hamel donne pour exemple son implication dans la relance de l'industrie touristique. Gouin voit dans cette industrie, l'occasion d'associer le développement culturel au développement économique. Il propose la création d'un ministère qui aurait pour mission de préparer un programme « d'attractions touristiques incluant divers festivals », l'élaboration d'un « plan de refrancisation » et « la réorganisation du service d'hôtellerie ». S'il juge important de protéger les vieilles églises et les vieilles maisons, les industries artisanales et le folklore, c'est qu'il voit l'héritage culturel comme une ressource et un levier pour préparer l'avenir. Éclectique, il ne néglige aucun aspect de la culture, passant de l'organisation d'expositions à l'organisation de spectacles de folklore, de la préparation de fêtes commémoratives à la promotion d'artistes contemporains, de l'art religieux ancien à l'art religieux contemporain, de la préservation de l'architecture vernaculaire à la construction de « la modernité architecturale sur les fondements de la tradition ». Son leitmotiv est la fusion de l'ancien et du moderne. Au tournant des années 1950, il soumet à Maurice Duplessis un projet de politique qui résume sa pensée « dans le domaine de la conservation et de la gestion de la culture ». C'est celle d'un intellectuel visionnaire doublé d'un praticien. Plusieurs de ses idées, soutient Nathalie Hamel, seront reprises par Georges-Émile Lapalme lors de la création du ministère des Affaires culturelles (MAC) en 1961. D'autres, affirme-t-elle [à mon sens à tort], ne seront pas retenues.

L'étude s'achève justement avec la création du MAC alors que Gouin passe de conseiller spécial du premier ministre à simple agent culturel. Un changement de statut qui annonce la fin de sa carrière. Nathalie Hamel a choisi de limiter sa recherche et son analyse aux trente ans de vie professionnelle du personnage. Elle évoque rapidement le rôle de Gouin dans la mise en place des différentes institutions culturelles qui sont apparues dans la dernière moitié du xx^e siècle, mais sans plus. Pour quelqu'un qui, comme moi, a vécu de l'intérieur (de 1974 à 2006) l'évolution du ministère

et marché dans les traces des Morisset et Gauvreau [et sans le savoir dans les siennes], l'exercice paraît incomplet. Il apparaît évident, après avoir lu l'ouvrage de Nathalie Hamel, que son influence s'est fait sentir bien au-delà de son retrait de la vie active. Ses idées semblent avoir inspiré de nombreuses orientations ministérielles, non seulement en matière de patrimoine (création de la Direction générale du patrimoine et de l'Inventaire des biens culturels, élargissement de la notion dans les politiques et les programmes, incluant les arts et traditions populaires), mais aussi dans les secteurs de l'artisanat et des métiers d'art, de l'intégration des arts à l'architecture et de la muséologie. Sans compter la multiplication des partenariats dans des domaines aussi divers que le tourisme, les transports, l'agriculture, l'éducation, l'environnement, les affaires municipales et le développement régional. C'est bien le seul reproche que l'on puisse faire à Nathalie Hamel, de n'avoir pas poursuivi son étude jusqu'à aujourd'hui, de n'avoir pas fait le lien entre l'actuelle acception du mot patrimoine et la vision globale et holistique qu'avait Gouin de l'héritage culturel. De même, il aurait été intéressant de mettre en perspective ses préoccupations sociales et économiques avec l'ensemble des moyens mis en œuvre, ces dernières années, pour intégrer le patrimoine culturel dans les différentes politiques gouvernementales visant le redressement des économies régionales, le développement durable et la protection de l'environnement.

Ceci étant dit, l'étude de Nathalie Hamel jette un nouvel éclairage sur une période marquante de l'histoire culturelle du Québec. Sa recherche nous fait découvrir un acteur majeur du patrimoine que la mémoire collective avait occulté. L'ouvrage remet les pendules à l'heure et constitue un incontournable pour toute personne qui s'intéresse au patrimoine culturel et à l'évolution des idées dans la société moderne.

BERNARD GENEST

Société québécoise d'ethnologie

KNOX, JOHN ARMOY. *Croisière d'un Américain du lac Champlain à l'Acadie (été 1887)*. Québec, Éditions du Septentrion, « collection V » n° IV, 2008, 169 p. ISBN 978-2-89448-477-7.

À l'été de 1887, l'humoriste et journaliste américain John Armoyn Knox effectue un voyage qui le conduira de Burlington au Vermont à Halifax en Nouvelle-Écosse. Il semblerait que ce voyage avait pour unique but de visiter, et non pas d'explorer, une partie du nord-est canadien, surtout le fleuve Saint-Laurent, cela en empruntant les voies navigables à bord du yacht le *Champlain*.